

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Je me ferais un plaisir de le faire, bien entendu, en respectant les exigences parlementaires.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'INCIDENCE DU
PROGRAMME SUR LES INVESTISSEMENTS

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Vu l'importance de ce programme pour la position économique du Canada et le fait que, le 22 janvier, le trésorier de l'Ontario, à l'instar du président du Conseil économique du Canada, s'est inquiété de l'inflation qui pourrait découler d'investissements insuffisants et des problèmes que pourrait poser ce programme en matière d'investissements, le gouvernement peut-il prédire dans quelle mesure s'accroîtront les investissements de capitaux en 1976? Le Conseil économique du Canada a parlé d'un taux d'accroissement de 2 p. 100, et le trésorier de l'Ontario a dit que la situation pourrait être désastreuse pour le Canada. Quelles sont les prédictions du gouvernement pour cette période?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Je l'ai déjà dit en répondant aux questions précédentes, on pourrait parler de cela dans l'exposé économique général qui accompagne le budget. Je ne pense pas que cela soit très utile d'en parler maintenant.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—DEMANDE DE REPORT DE LA
PRÉSENTATION DU BUDGET EN RAISON DE LA HAUSSE DU
CÔÛT DE LA VIE

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): En ce qui concerne ce que le ministre vient de dire à propos du budget, si c'est bien dans l'exposé budgétaire qu'il doit donner ses prévisions, envisage-t-il de changer la date qu'il a fixée pour le budget à cause de tous ces faits importants pour l'économie canadienne dans son ensemble et des questions, toujours sans réponse sur le programme de lutte contre l'inflation et de celles que nous a inspirées hier la hausse du coût de la vie au Canada?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Il me semble que le député confond deux choses. Dans sa déclaration budgétaire, le gouvernement essaie, bien entendu, d'exposer ce qu'il croit être la tendance des facteurs économiques, comme le niveau des investissements, et il ne servirait à rien de faire des déclarations dans le contexte du budget. Quant au programme de lutte contre l'inflation, je l'ai déjà dit hier, la Chambre aura l'occasion au cours de ses délibérations de discuter en détail de cela ou du programme en général et je serai heureux de donner mon point de vue à ce moment-là.

* * *

LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

LA SURVEILLANCE DES PRIX—DEMANDE DE LISTE DES
FIRMES CHOISIES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Hier, en réponse à une question que je lui posais, le ministre n'a pas nié que le gouvernement ait choisi 350 sociétés

Questions orales

pour son programme de contrôle des prix. Aujourd'hui, j'aimerais demander au ministre la question suivante: la Commission de lutte contre l'inflation a-t-elle choisi de contrôler 350 sociétés et, si oui, sur quoi repose ce choix, de plus, le gouvernement fournira-t-il une liste de ces sociétés à la Chambre et, en conséquence, à la population canadienne?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Je ne suis pas très sûr des chiffres que cite le député. Le gouvernement a, en effet, adressé des demandes de renseignement à 6,500 entreprises.

M. Broadbent: Je sais, et d'autres députés également, je crois, que la Commission a envoyé, en janvier, une liste à 6,500 entreprises, mais il est également vrai qu'elle ne contrôle que 350 sociétés figurant sur la liste; voilà ce dont je demande confirmation au ministre. Ont-ils ou non choisi seulement 350 sociétés parmi les 6,500 qui figuraient sur cette liste, ce qui ne représente qu'environ 5 p. 100 des 6,500 sociétés et, dans l'affirmative, comment le gouvernement peut-il réellement penser qu'il peut contrôler les prix efficacement en contrôlant un nombre si restreint de sociétés?

● (1120)

M. Macdonald (Rosedale): Je pense qu'il serait plus précis de dire que s'il n'est pas possible de contrôler continuellement 6,500 sociétés, un contrôle sélectif des revenus comme celui qu'exerce notre système d'impôt sur le revenu...

M. Broadbent: Le cas est très différent.

M. Macdonald (Rosedale): Le cas est exactement le même. L'échantillonnage constituera un moyen efficace de contrôler ceux qui feront rapport de leurs opérations et de leur faire savoir que nous exerçons un contrôle.

L'ANNONCE EN PRIORITÉ À CERTAINS FONCTIONNAIRES DES
DÉCISIONS ARRÊTÉES—DEMANDE DE DIVULGATION DES
NOMS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): En ce qui concerne l'efficacité de ce programme, le ministre voudrait-il confirmer que la Commission de lutte contre l'inflation annonce d'avance ses décisions à sept fonctionnaires du gouvernement en poste dans des ministères qui ne font pas partie de la Commission, y compris le bureau du premier ministre, avant de les communiquer au peuple et aux autres députés? Si, de fait, elle fournit ces renseignements à sept fonctionnaires du gouvernement, le ministre voudrait-il dire à la Chambre pourquoi ces personnes sont informées à l'avance et fournir la liste de leurs noms à la Chambre?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Je ne suis pas certain qu'il y en ait sept. Il me semble raisonnable, toutefois, qu'une commission qui fait rapport au gouvernement, en fait, par mon entremise, soit constamment au courant d'autres aspects du gouvernement du Canada. Je n'y vois aucune objection raisonnable.